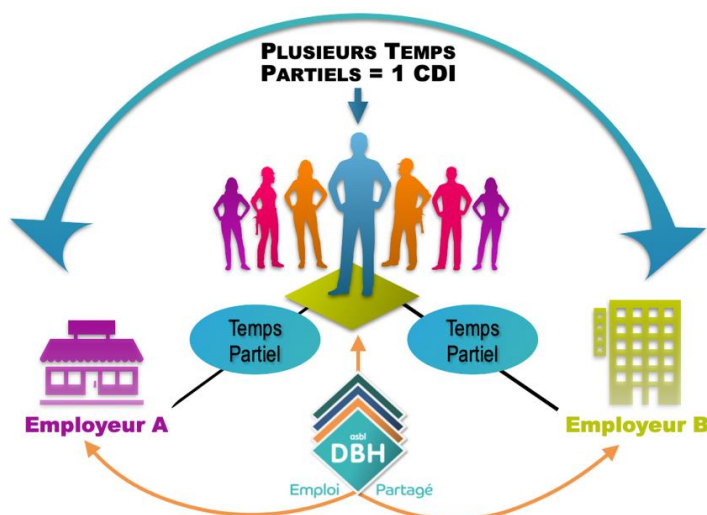


1 travailleur par module de 3 heures

C'est possible grâce à l'Emploi Partagé !

L'emploi partagé consiste à répartir le temps de travail de personnel employé ou ouvrier dans plusieurs entreprises, de manière stable et durable.

Dans tous les domaines confondus ! Il est donc possible d'engager du personnel à partir de module de 3h.



- En fonction de vos besoins, DBH-Emploi asbl située à Chimay **recrute et vous propose les meilleurs candidats** ;
- Un candidat vous intéresse ? DBH-Emploi asbl **prend en charge la gestion administrative** du personnel engagé ;
- Celui-ci est mis à disposition dans un cadre légal, suivant un planning défini avec les employeurs et bénéficie d'un **contrat de travail** ;
- Vous recevez alors **une facture mensuelle** en fonction des heures prestées et sur base d'un montant fixé dès le départ.



EFFICACITÉ

- Le temps de travail correspond aux besoins de chacun;
- l'employeur bénéficie de l'expérience cumulée sur chaque lieu de travail.



RENTABILITÉ

- L'ensemble des charges est répartie entre les utilisateurs.

L'Emploi Partagé propose incontestablement
la solution idéale pour les postes à temps partiel !

Le principe est simple ! L'emploi partagé vous intéresse ? Contactez DBH-Emploi asbl via mail : dbhemploi@gmail.com ou téléphone 060.51.00.72

L'Emploi Partagé avec DBH-Emploi :
Déléguer n'a jamais été aussi SIMPLE !